

L'Arbre Vert

60 ANS D'EXPÉRIENCE POUR CONDUIRE VOTRE ENFANT VERS UN AVENIR PLUS SOURIANT...

P
R
O
J
E
T



E
T
A
B
L
I
S
S
E
M
E
N
T

**Etablissement d'enseignement
fondamental spécialisé T 2,3,4**
classes Teacch & polyhandicapés
Intégration

« L'ARBRE VERT »

Chaussée du Roeulx, 122 7000 MONS.

☎ : (065) 33.70.59 / (065) 36.06.57

Fax : (065) 84.25.06



directionarbrevert@gmail.com

[Site internet : www.ecolearbrevert.be](http://www.ecolearbrevert.be)



WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT



TABLE DES MATIERES.

Missions prioritaires page 2

Provenance page 3

Notre école page 4

Les personnes concernées page 5

Le projet d'établissement

1. Situation page 6
2. Présentation pages 6-7-8
3. Intégration page 8
4. Absentéisme et décrochage scolaire pages 8-9
5. Infrastructure page 9
6. Activités régulières page 10
7. Orientations et valeurs page 11
 - A. Eduquer au savoir pages 12-13
 - B. Améliorer les savoirs faire et les compétences fonctionnelles page 14
 - C. Favoriser l'épanouissement personnel de l'enfant pages 15-16
 - D. Eduquer au sens social et au sens civique page 17
8. Continuité pédagogique page 18
9. Orientation des élèves page 19
10. Formation continue du personnel page 19

Les missions prioritaires de l'enseignement fondamental : (Décret du 24-07-1997)

- promouvoir la confiance en soi.
- amener les enfants à s'approprier des savoirs.
- acquérir des compétences afin de prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.
- préparer tous les élèves à être des citoyens responsables
- assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.



Provenance de notre Population scolaire

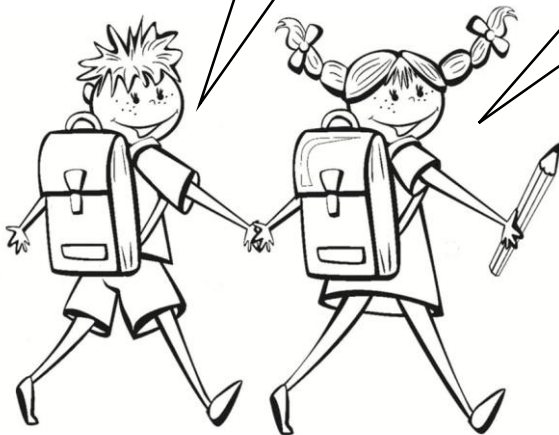


Mons-Borinage
Centre
Régions frontalières

Je suis Français,
j'habite à Paris.

Moi, je viens du
Nord.

J'habite près de
l'école.



Une école qui
s'adapte à chaque
enfant.

Un encadrement
qui se met
au service de l'enfant.



L'Arbre Vert

Enseignement spécialisé



Un établissement qui **accueille des enfants** présentant un retard mental, des troubles du comportement ou des déficiences motrices.

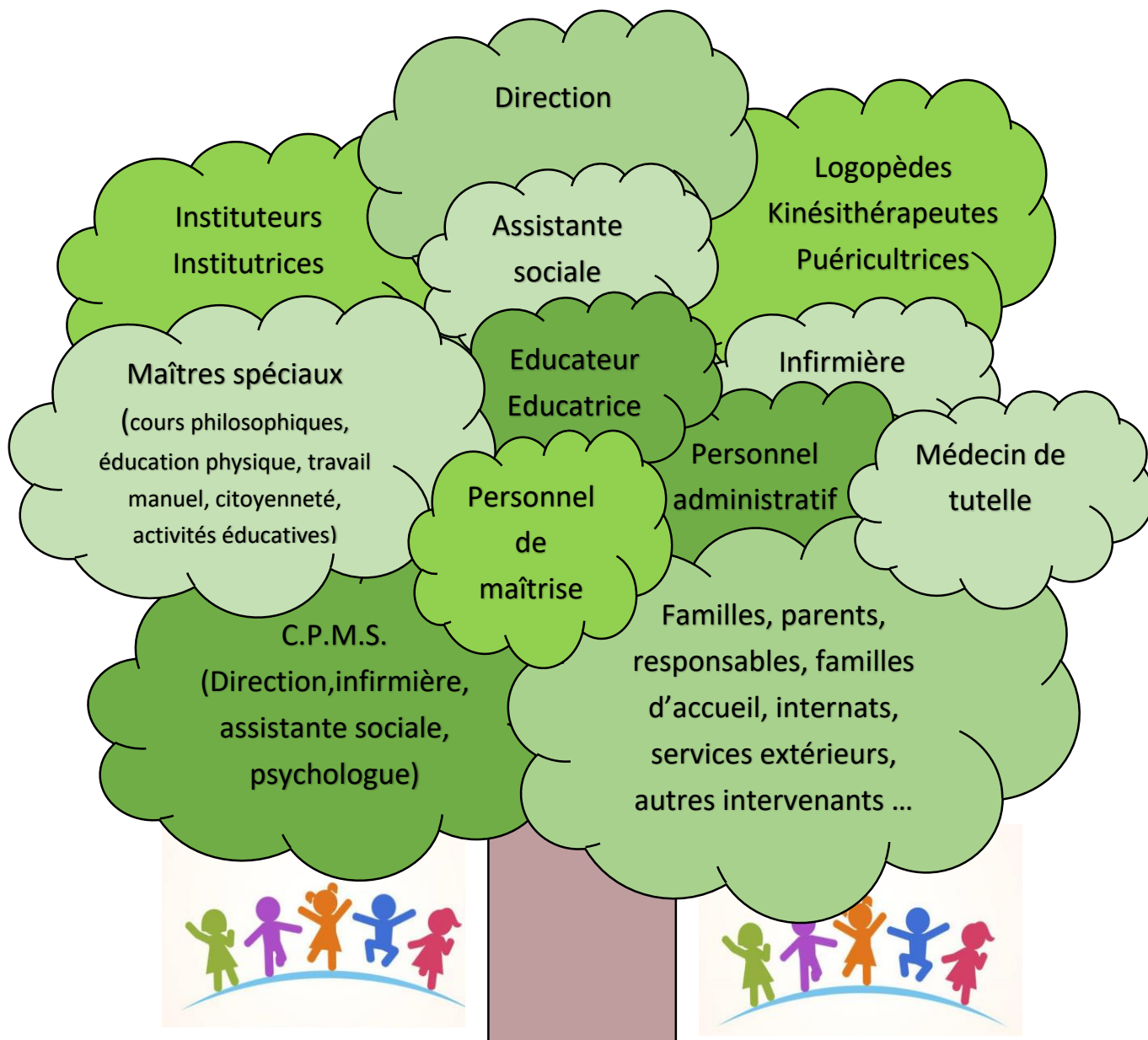
L'Arbre Vert, une école :
de la vie
par la vie
pour la vie

Chez nous, chaque enfant est unique.



Les personnes concernées

Une collaboration étroite s'établit entre tous les membres de l'équipe.



Projet d'établissement

1. SITUATION

« L'Arbre Vert » est un établissement d'enseignement fondamental spécialisé autonome de la FWB (Fédération Wallonie-Bruxelles), situé au 122 de la chaussée du Roeulx à Mons entre le bois d'Havré et la ville.



2. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Notre site : <https://www.ecolearbrevert.be>

Le site de l'A.S.B.L. : www.arbrevertasbl.be



WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT



La première pierre de la construction de notre école a été posée en 1962.
Notre école a fêté ses 60 ans.

C'est dans un vaste cadre verdoyant et sécurisé que notre école accueille des enfants de 3 à 13 ans et compte entre 20 et 25 classes composées de 6 à 11 élèves de la maternelle à la fin du cycle primaire.

Certains enfants accueillis peuvent rester scolarisés avec une possibilité de 2 années de maintien en fonction de leur évolution pédagogique et sur avis du CPMS. (Réunion de conseil de classe avec l'équipe pluridisciplinaire).

Les enfants présentent soit un retard mental, des troubles du comportement ou des déficiences motrices :

types d'enseignement 2, 3 ou 4 (*) .

Certains enfants peuvent, sur présentation d'une attestation d'un médecin spécialiste, être reconnus comme ayant besoin d'une pédagogie adaptée.

- Les enfants atteints d'autisme bénéficient de classes « TEACCH »



(Traitement d'éducation des personnes atteintes d'autisme et des troubles de la communication).

Cette méthode adaptée aux particularités des enfants avec autisme est un outil essentiel pour la progression vers l'autonomie. Celle-ci vise une amélioration de la qualité de vie en structurant au maximum l'espace, le temps et les tâches à effectuer. La communication verbale ou non-verbale fait l'objet d'une attention particulière spécifique à chaque enfant (PECS, pictogrammes, photos, objets, mots, ordinateur...).

Les enseignantes sont formées afin d'appliquer la méthode adaptée (TEACCH).

- Les enfants présentant des troubles moteurs bénéficient d'une pédagogie inspirée de différentes méthodes (formation à la méthode Petö de certains membres du personnel, formation à la méthode Bobath). L'éducation conductive permet à l'enfant de développer une autonomie fonctionnelle, à savoir s'adapter aux exigences de son environnement social. Et ce en considérant l'enfant comme une personne entière, sujet de son éducation.
Le développement de l'autonomie s'effectuera dans le respect de sa personne et la confiance en ses possibilités de grandir.

(*) Types d'enseignements et maturités

Le type 2 d'enseignement spécialisé répond aux besoins éducatifs et de formation des enfants présentant un retard mental modéré ou sévère.

Le type 3 d'enseignement spécialisé répond aux besoins éducatifs et de formation des enfants présentant des troubles du comportement.

Le type 4 d'enseignement spécialisé répond aux besoins éducatifs et de formation des enfants présentant des déficiences physiques.

L'enseignement fondamental spécialisé est organisé en **quatre degrés de maturité**, et non en cycles d'années d'études comme dans l'enseignement ordinaire. Ces degrés de maturité se déclinent suivant les types d'enseignement.

Degrés de maturité pour le cas spécifique du type 2	
I	niveau d'acquisition de l'autonomie et de la socialisation
II	niveau d'apprentissages préscolaires
III	éveil des premiers apprentissages scolaires (initiation)



IV	approfondissements
Degrés de maturité pour les types 3 et 4	
I	niveau d'apprentissages préscolaires
II	éveil des apprentissages scolaires
III	maîtrise et développement des acquis
IV	utilisation fonctionnelle des acquis selon les orientations envisagées

Le passage d'un degré de maturité à un autre est lié à l'acquisition de compétences déterminées. Il peut se faire à tout moment en cours d'année scolaire.

3. L'INTEGRATION

Depuis septembre 2002, notre établissement travaille en collaboration avec quelques écoles d'enseignement ordinaire dans le cadre d'un projet d'intégration.

Suivant le protocole d'accord d'intégration, des élèves bénéficient d'un encadrement pédagogique et paramédical assuré par l'enseignement spécialisé. Ils sont intégrés parmi les enfants de l'école ordinaire et suivent le même horaire. On y pratique la pédagogie différenciée.

L'objectif primordial de chacun des membres de l'établissement est de mener chaque enfant au maximum de ses possibilités dans une atmosphère de bien-être et de valorisation.

4. L'ABSENTEISME ET LE DECROCHAGE SCOLAIRE

L'obligation scolaire concerne tous les élèves de minimum 5 ans.

Base légale : [Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 22 mai 2014 portant application des articles 8 §1^{er}, 20, 23, 31, 32, 33, 37, 47 et 50 du décret du 21 novembre 2013 organisant divers dispositifs scolaires favorisant le bien-être des jeunes à l'école, l'accrochage scolaire, la prévention de la violence à l'école et l'accompagnement des démarches d'orientation scolaire \(Article 9\).](#)

Les présences et absences sont relevées dans la première demi-heure de cours de chaque demi-jour scolaire. Toute absence doit être justifiée dès que possible. Lorsque l'élève compte 9 demi-jours d'absences injustifiées, le chef d'établissement le signale à la DGEO (Service du contrôle de l'obligation scolaire).

Les classes comportant un nombre d'élèves peu élevé, l'application d'une pédagogie différenciée et d'une pédagogie adaptée, les activités culturelles et sportives, le climat bienveillant régnant au sein de l'établissement favorisent la présence des élèves. Cependant, toute absence douteuse ou inhabituelle donne lieu immédiatement à une prise de contact téléphonique avec la famille ou la personne responsable. Tâche qui incombe à l'infirmière ou l'assistante sociale qui, le cas échéant, interpelle les différents partenaires concernés : CPMS spécialisé, Service d'Aide à la Jeunesse, Service d'Aide Précoce, Equipe mobile de la cellule absentéisme, ... Nous contactons également s'il y a lieu, les écoles des frères et sœurs, afin d'examiner la situation et de prendre les dispositions qui s'imposent.

5. L'INFRASTRUCTURE (se situe dans une seule implantation)

Chaque groupe d'enfants dispose :

- d'un local de classe
- de locaux et espaces spécifiques:

- locaux pour certains cours philosophiques
- locaux d'éducation physique
- locaux de psychomotricité, kinésithérapie et logopédie
- salles de nursing (pour l'aide à la propreté et soins)
- l'infirmierie
- le local de travaux manuels (éducation artistique)
- la bibliothèque et ludothèque
- la salle de relaxation « Snoezelen »
- la cuisine didactique
- salles de récréation couvertes
- cours de récréation dont deux avec préau
- une plaine de jeux et de sports

Le tout entouré de jardins et de bois.

Tous les espaces extérieurs sont entretenus et les petits travaux d'entretien du bâtiment sont réalisés par les ouvriers.

-deux réfectoires où sont organisés des repas chauds, confectionnés sur place chaque jour par deux cuisiniers et une aide cuisinière.

Les locaux sont aménagés en fonction des besoins spécifiques des enfants.

Ceux-ci sont entretenus et nettoyés chaque jour par une équipe d'ouvrières d'entretien.



6. LES ACTIVITES REGULIERES



Les activités proposées aux élèves de l'établissement sont :

- les sorties culturelles, théâtre, expositions
- les séances de natation
- l'initiation au vélo ou au VTT (vélos adaptés aux enfants relevant de l'enseignement de T4)
- la socialisation au sein des commerces de proximité
- les petits déjeuners équilibrés, collations saines, préparations culinaires
- les journées sportives (dans l'établissement ou à l'extérieur)
- les photos scolaires
- les classes de dépaysement
- le marché de Noël
- la fête scolaire des enfants
- les journées « défis »
- les journées et activités diverses organisées par l'ASBL « L'Arbre Vert »



7. LES ORIENTATIONS ET LES VALEURS

Pour mener à bien les projets et l'épanouissement de chaque élève, les grandes lignes de nos valeurs pédagogiques et humaines ont été définies par l'équipe pluridisciplinaire.

Eduquer au savoir :
chaque enfant
quelles que soient ses
possibilités physiques
ou intellectuelles, a le
droit de bénéficier d'un
enseignement adapté.

Favoriser
l'épanouissement
personnel de l'enfant en
développant la
communication et les
relations sociales.

Disponibilité.
Ecoute.
Honnêteté.

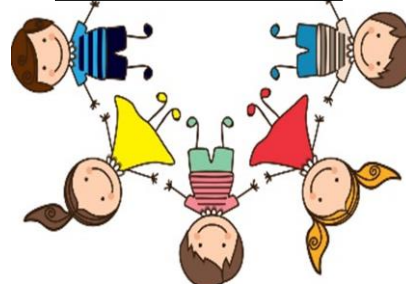
Sincérité.
Optimisme.



Respect de soi,
des autres.
Tolérance.

Eduquer au sens social et
au sens civique.

Améliorer les savoirs
faire et les compétences
fonctionnelles.



A. EDUQUER AU SAVOIR

<u>Les priorités</u>	<u>Les exemples d'actions</u>
<p><u>Renforcer les compétences et savoirs</u></p> <p>-Motiver les apprentissages dans des situations réelles de vie. Promouvoir la pédagogie par projets.</p> <p>-Respecter le rythme de chacun... Pratiquer une pédagogie différenciée dans l'apprentissage des différentes compétences.</p>  <p>-Renforcer la continuité et le suivi des élèves en fonction de la maturité (évaluation permanente des acquis des élèves).</p> <p>-Renforcer la continuité et le suivi des élèves orientés vers l'enseignement secondaire.</p> 	<p>-Sorties culturelles, classes de dépaysement, ... Créations diverses, spectacles, théâtre...</p> <p>-Apprentissages en fonction de la maturité de chaque élève. Une grille d'évaluation est établie entre les différents intervenants selon leur spécificité (instituteurs, kinésithérapeutes, logopèdes, puéricultrices). Les divers domaines sont alors examinés, des observations sont détaillées (selon les ressources et les difficultés relevées). Un programme individuel d'apprentissages (<u>P.I.A.</u>) est alors élaboré et rédigé sur une plateforme informatisée. Une pédagogie différenciée est appliquée afin de permettre à chaque enfant au sein d'une même classe d'évoluer à son propre rythme et de bénéficier d'outils pédagogiques spécifiques (référentiels, manipulations, différentes méthodes de communication alternative, logiciels informatiques, snoezelen, ...). Pour répondre aux besoins de certains enfants, des classes sont aménagées afin de créer un environnement propice à l'application de différentes méthodes (classes à pédagogie adaptée TEACCH, Education conductive).</p> <p>-Evaluation des acquis lors des réunions pluridisciplinaires (CPMS spécialisé, assistante sociale, enseignants, personnel paramédical, parents, personnes responsables, internat, ...) pour réaliser un bilan, fixer de nouveaux objectifs ou en vue d'une éventuelle orientation. Création d'un dossier (reprenant les écoles secondaires et le choix des options) destiné aux parents des enfants sortants. Organisation de visites dans les écoles secondaires pour les élèves sortants.</p>

-Adopter une continuité des apprentissages, des supports pédagogiques.

-Renforcer l'apprentissage des mathématiques.



-Susciter le plaisir de lire, renforcer la compréhension à la lecture.



-Procurer à chaque enfant un outil de communication.






-Création d'une continuité des supports « synthèses ».
-Utilisation des codes couleurs et des référentiels communs pour les classes.
-Utilisation d'une banque numérique et physique de données pédagogiques pour tous.

-Apprentissage des mathématiques par le biais de contes mathématiques.
-Apprentissage des mathématiques de manière ludique (recettes culinaires, achats divers en fonction du projet, boîtes jeux mathématiques, logiciels éducatifs ...).

-Création d'ateliers "Lecture", se rendre à la bibliothèque de l'école, lire, raconter aux autres, ...

-Utilisation de méthodes de communication alternative.
-Utilisation du numérique (TBI, TVI, tablettes, ordinateurs...).

B. AMELIORER LES SAVOIR-FAIRE ET LES COMPETENCES FONCTIONNELLES

<u>Les priorités</u>	<u>Les exemples d'actions</u>
<p>-Développer les compétences transversales. -Favoriser l'acquisition de l'autonomie. -Eduquer l'enfant à la santé en lui inculquant des habitudes quotidiennes d'hygiène.</p>  <p>-Apprendre le sens des responsabilités. -Renforcer l'estime de soi chez les enfants.</p>  <p>-S'approprier des règles de sécurité dans tous les domaines.</p>	<p>-Activités de sensibilisation par des intervenants extérieurs (animations diverses adaptées sur l'hygiène, l'éducation à la sexualité pour les plus grands, ...). -Collations saines, déjeuners malins, préparations culinaires, respect de la pyramide alimentaire, ... -Rituels quotidiens (se brosser les dents, se laver les mains, dresser la table, ...).</p> <p>-Valorisation de l'enfant en le responsabilisant lors des tâches quotidiennes. Tableau des tâches affiché et adapté (Mots, phrases, illustrations, pictogrammes, ...). -Projets inter classe (tutorat), amener les plus grands à prendre la responsabilité des plus jeunes, lors de jeux, d'activités sportives, au restaurant scolaire, ... -Utilisation la pédagogie positive. -Exposition et diffusion des réalisations des élèves.</p> <p>-Utilisation adéquate de certains appareils électriques lors des préparations culinaires. -Application du code de la route lors des sorties.</p> <p>...</p> 

C. FAVORISER L'EPANOUISSEMENT PERSONNEL DE L'ENFANT.

<u>Les priorités</u>	<u>Les exemples d'actions</u>
<p>-Stabiliser le comportement. Apprendre le savoir-vivre (refus de la grossièreté et la violence).</p> <p>-Accueillir l'enfant et répondre à ses besoins affectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être à l'écoute des enfants • améliorer les contacts entre les différents acteurs de la vie scolaire (direction, assistante sociale, infirmière, enseignants, paramédicaux, éducateurs, élèves et parents). <p>-Mettre en place une coéducation afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • favoriser les échanges différenciés entre les parents et les professionnels. • informer des moyens mis au service du développement de l'enfant. • informer sur la vie de l'établissement ainsi que sur les méthodes pédagogiques. • élaborer ensemble le PIA de leur enfant. • Prévenir d'un changement de comportement de l'enfant pouvant traduire d'un mal être. <p>...</p> <p>-Participer aux activités organisées au sein de l'école.</p>	<p>-Privilégier le dialogue, écouter l'autre, échanges d'idées, de réflexions au sein des classes (charte du comportement).</p> <p>-Donner un goût à la convivialité (fêter les anniversaires, organiser des goûters au sein de la classe, ...).</p> <p>-Convier les parents pour présenter l'école, les classes, les méthodes utilisées ...</p> <p>-Inviter les parents et les partenaires gravitant autour de l'éducation de l'enfant (intervenants externes, aide précoce, éducateur référent de l'internat, partenaires éducatifs, assistante sociale, infirmière, équipe éducative de l'école, équipe de guidance (CPMS), ...). Exposer un bilan, relever les difficultés ou les ressources de l'enfant, détailler les compétences visées ...</p> <p>-Communiquer par le biais de différents moyens / outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ cahier de communication ➤ journal de classe ➤ cahier de liaison entre externat – internat-familles ➤ farde d'avis ➤ site internet de l'école ➤ réseaux sociaux divers ➤ réunion des parents/équipe éducative ➤ réunion des parents /Direction/Assistante sociale/Infirmière/ équipe éducative et CPMS <p>-Convier les parents aux diverses activités ou festivités (marché de Noël, expositions, journée « portes ouvertes », journées « défis », ...).</p>



-Participer à la vie extérieure.



-Améliorer et faciliter certains apprentissages par la rééducation individuelle.



-Valoriser les talents dans tous les domaines.

-Activités dans les autres écoles, expositions, journées sportives, séances de natation, séances de cinéma, théâtre ou spectacle divers, musées, activités de découvertes, classes de dépaysement, ...

-Rééducation individuelle (logopède, kinésithérapeute).






Mettre en évidence les réussites de l'enfant, identifier les difficultés et les erreurs afin de proposer des pistes de remédiation.

(Elaborer le PIA, évaluer, établir un bilan, discuter des acquis lors du conseil de classe, en équipe).

-Stimuler la créativité : spectacles, expression corporelle, créations artistiques, expositions, éveil culturel, motricité fine, ...



D. EDUQUER AU SENS SOCIAL ET AU SENS CIVIQUE : éduquer les enfants à la politesse, à la tolérance, au savoir vivre, à la propreté et au respect des autres.

<u>Les priorités</u>	<u>Les exemples d'actions</u>
<p>-Apprendre à écouter l'autre, le comprendre, le respecter dans sa différence. Pratiquer la tolérance.</p>  <p>-Organiser l'information sur les règles de vie internes à l'école : acquérir une démarche commune en respectant ces règles indispensables à la vie en société (pour soi et pour les autres).</p>  <p>-Veiller à favoriser l'esprit d'équipe.</p> <p>-Initier au respect de l'environnement (respect de la nature, de la propreté).</p>  <p>-Ouvrir l'école au monde extérieur.</p> 	<p>-Apprendre à dialoguer, à écouter pour mieux gérer les conflits et vivre ensemble. -Utiliser les différentes méthodes de communication alternative permettant à l'enfant de s'extérioriser et de traduire ses souhaits et ses besoins. -S'adapter aux enfants en fonction de chaque spécificité, en se préoccupant du bagage lexical de chacun, de la pathologie et des problèmes médicaux.</p> <p>--Prendre connaissance du règlement de l'école et celui de la classe. (Selon le type d'enseignement et la maturité de chacun, le règlement peut être lu à l'enfant ou être adapté par des illustrations, pictogrammes...).</p> <p>-Respecter les règles, appliquer les consignes, faire preuve de fair-play... Respecter les adversaires et les coéquipiers.</p> <p>-Garder une école propre et accueillante, sensibiliser au tri des déchets. -Respecter les plantations, les pelouses, la propreté des toilettes, des locaux, ...</p>  <p>-Développer les relations sociales, veiller à garder un comportement correct : sorties diverses dans le cadre de projets : spectacles, visites culturelles diverses, visites de musées, séances de cinéma, achats au magasin, classes de dépaysement, ...</p>



8. LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

La continuité pédagogique est essentielle pour assurer la poursuite des apprentissages de chaque élève.

L'objectif étant de franchir les étapes entre les niveaux d'apprentissage et les niveaux d'enseignement de façon harmonieuse.

Les personnels éducatifs et paramédicaux assurent la **gestion hebdomadaire du PIA** de chacun de leurs élèves durant les réunions prévues.

Le **conseil de classe** se réunit au moins 1 fois par trimestre.

➤ **PIA : plusieurs onglets sont complétés par l'équipe éducative:**

*Fiche signalétique.

*Préparation au conseil de classe. Toute l'équipe éducative et les membres du paramédical rédigent les observations.

*Ressources et besoins : les observations (ressources/freins aux apprentissages) et les besoins prioritaires sont rédigés.

*Compétences transversales : les besoins prioritaires et les compétences visées.

*Compétences disciplinaires. « Discipline », « Quoi », « Qui », « Comment », les critères de réussite et pour quand (date). En fonction de la date indiquée et après cette date, l'équipe détermine si l'objectif est « atteint » ou « non atteint ».

*Orientation. En fonction de l'enfant et de la décision lors du c. de classe. (Passage de maturité, changement de type, orientation vers enseignement secondaire spécialisé ou ordinaire, ...).

(Remarques : certains enfants sont aptes à passer les épreuves certificatives ou non certificatives de la FWB. Certains obtiennent le certificat d'étude de base (CEB) et peuvent intégrer l'enseignement secondaire ordinaire).

➤ **Le conseil de classe : réunion au moins 1 fois par trimestre**

Avec qui ? *La direction, l'assistante sociale, l'infirmière, le ou la titulaire de classe, l'équipe paramédicale, les maîtres spéciaux, le centre PMS spécialisé.*

Eventuellement : organismes externes (S.A.J., Aide précoce, ...) et équipe de l'internat.

Le (la) titulaire rédige, pour chaque réunion de conseil de classe relatif à ses élèves, un PV (préparation au c. de classe) qui établit entre autres :

1. La classe/ Enfant/Date de naissance/Type/Maturité
2. La date, l'heure de début et de fin de la réunion
3. Le nom des membres présents et leur signature
4. Le rapport des points traités
5. Les décisions prises, les compétences prioritaires visées.

9. L'ORIENTATION DES ELEVES



Lorsque l'enfant est âgé de treize ans au plus tard le 31 décembre de l'année civile en cours, un **conseil de classe d'orientation** est envisagé. A l'issue de ce conseil de classe où sont regroupés la direction, l'assistante sociale, l'infirmière, le personnel enseignant, les membres du paramédical, le personnel du CPMS ainsi que la famille, un avis de maintien dans l'enseignement fondamental spécialisé ou une orientation vers l'enseignement secondaire spécialisé ou ordinaire est décidé.

En fonction du type, de la forme d'enseignement et du choix professionnel de l'adolescent, une liste des établissements pouvant l'accueillir est proposée à la famille.

En vue de la **continuité primaire-secondaire**, les visites des établissements du secondaire lors des journées « portes ouvertes » ou lors des journées d'accueil sont organisées spécifiquement pour ces élèves orientés.

Nous évaluons leurs besoins spécifiques en fonction du type et de la maturité. Nous répondons favorablement aux invitations des établissements secondaires et organisons les visites (partenariat entre l'éducateur, l'assistante sociale, et l'équipe éducative).

A l'issue de ces journées, une documentation détaillée reprenant le projet d'établissement, le ROI ainsi que la description détaillée des options offertes, est transmise aux parents.

10. LA FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL



Le plan de formation de notre école est établi étroitement en lien avec notre contrat d'objectifs (plan de pilotage).

Notre réseau organise des formations communes à tous les établissements par secteur géographique sur des thèmes pédagogiques transversaux et communs à tous les contrats d'objectifs.

Les formations concernent l'ensemble de l'équipe éducative.

Outre l'offre de formations de notre réseau (CAF), nous sollicitons également l'IFC (Institut de la formation en cours de carrière) ainsi que des experts médicaux. Des formations sur site sont également organisées en rapport avec nos besoins et notre plan de pilotage. (→Analyse partagée des différentes journées de formation lors des réunions de concertation avec les divers participants).

L'Arbre Vert



Une école de la vie, par la vie,
pour la vie.

